



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 25 mai 2009
D -20090282

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 26/05/2009

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 25 mai Deux mil neuf, à quinze heures,

Le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN (*présent à partir de 16 h*), Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE (*présent jusqu'à 17h30*), M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET (*présente à partir de 16h15*), M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS (*présent à partir de 18h25*), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON (*présent jusqu'à 17h30*), Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, Mme Alexandra SIARRI, Mme Béatrice DESAIGUES,

***Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2007/2012. 1ère
Programmation d'Actions pour l'Année 2009. Autorisation
Décision. Signature.***

Mme Véronique FAYET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Fortes des effets positifs des actions menées dans le cadre du Contrat de Ville 2000 – 2006, la Ville de Bordeaux a décidé de prolonger cette dynamique au travers du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

Elément majeur de sa politique sociale, ce contrat constitue pour la Ville un outil important d'accompagnement et d'innovation dans les quartiers les plus fragiles.

Mis en évidence dans l'Agenda 21 au travers des actions dont il permet la mise en oeuvre, ce contrat s'avère tout particulièrement essentiel dans le cadre de l'élaboration du troisième projet social que la ville mène aujourd'hui.

Ce contrat signé notamment avec l'Etat doit permettre de concentrer des moyens sur les 7 quartiers prioritaires que compte la Ville.

Dans la continuité du diagnostic réalisé tant avec les partenaires de terrain qu'avec les institutions concernées, des plans d'actions ont été élaborés à l'échelle de ces territoires ; des actions à proprement parler en découlent qui, le cas échéant, mobilisent les financements spécifiques liés à la politique de la ville.

Il s'agit d'actions reconduites pour certaines, ayant évolué après évaluation pour beaucoup ; on y trouve également une part importante de projets nouveaux et expérimentaux.

C'est pourquoi je vous soumetts cette programmation de projets.

Il importe enfin de rappeler l'effet levier fondamental que constitue la participation de la Ville dans ce cadre et la mobilisation d'autres financeurs qu'elle entraîne : l'Etat, au travers de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale (ACSE), a pour sa part proposé à la Ville de signer une convention d'objectifs assortie d'une enveloppe de 489 195 € afin de soutenir les actions retenues par la Ville.

La CAF de son côté propose également des dispositifs permettant de soutenir certains projets sur notre commune soit au titre du Fonds d'Accompagnement du Contrat Enfance Jeunesse en Zone Urbaine Sensible (FACEJ ZUS) soit au titre du Contrat d'Action Familiale et Sociale Territorial (CAFST) signé le 31 janvier 2008.

C'est pourquoi, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à signer la convention d'objectifs avec l'ACSE,
- à procéder à l'encaissement de l'enveloppe de fonctionnement de 489 195 € à signer les conventions d'objectifs avec la CAF,
- à procéder à l'encaissement de l'enveloppe de fonctionnement de 88 463 €
Rubrique 824
Compte 74718

- à attribuer aux organismes cités sur les tableaux joints les sommes d'un montant de

- 422 084 € pour la part Ville, de 489 195 € pour la part ACSE, de 88 463 € pour la CAF
- (47 713 € FACEJ ZUS, 40 750 € CAFST) indiquées en regard de chacun d'entre eux,
- à faire procéder au versement de ces sommes au crédit de ces organismes,

Rubrique 824
Compte 6574

- à signer les conventions de partenariat afférentes à ces engagements (modèle joint)

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 25 mai 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

Mme Véronique FAYET
Adjoint au Maire

Action	Maître d'ouvrage	Montant Subvention Participation Ville	Montant Subvention Participation Acsé	Montant Subvention Participation CAF	
				Fonds d'Accompagnement du Contrat Enfance Jeunesse en Zone Urbaine Sensible (FACEJ ZUS)	Contrat d'Action Familiale et Sociale Territoriale (CAFST)
BACALAN					
Axe 1 : Poursuivre les actions de désenclavement et de requalification					
Fête aux bassins	Bacalan fête	1 000 €	2 000 €		
Sensibilisation environnement, journal de Bacalan/mémoire, Accueil des habitants –tissage du lien social, Règlement de la piscine Tissot	Régie de Quartier « Habiter Bacalan »	19 000 €	15 000 €		
Axe 2 : Favoriser l'intégration, la cohésion et le développement social					
Bacalaventure	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bacalan)	500 €	0 €	1 650 €	
Journal, périodique, livre d'or	Collège Blanqui RRS	500 €	500 €		
Brigades d'interventions poétiques	Collège Blanqui RRS	500 €	0 €		
Atelier d'échec interclasse	Collège Blanqui RRS	540 €	0 €		
Mascarets	Le Salon du Lire de Bacalan	4 013 €	3 000 €		

Fête le mur	Association Bacalan Claveau ABC	1 500 €	3 000 €	1 650 €	
Ecole des femmes tennis	Association Bacalan Claveau ABC	500 €	0 €		
Multisports	Association Bacalan Claveau ABC	4 000 €	3 000 €		
Jeux et parentalité	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bacalan)	1 500 €	0 €		1 500 €
Créa-détente	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bacalan)	1 000 €	0 €		
Clip tes mots	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bacalan)	2 500 €	2 500 €	3 575 €	
Accompagnement à la scolarité	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bacalan)	8 000 €	3 000 €		
Chantiers de jeunes	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bacalan)	2 000 €	4 000 €		
Créer des temps de parole et d'écoute, d'échange et de savoir une fois / mois avec des thématiques	Parent Action Famille	447 €	446 €		
Atelier d'activité manuelle Atelier cuisine du monde	Amicale des locataires du Port de la lune	700 €	0 €		
Ecologie urbaine...ou comment vivre la ville durablement	Ligue de l'enseignement Fédération de la Gironde	2 500 €	1 000 €		

Handicap et solidarité	Amicale Laïque de Bacalan	1 000 €	0 €		
Agence de photographie Bacalanaise	Amicale Laïque de Bacalan	2 500 €	2 500 €		
Accompagnement scolaire élémentaire	Amicale Laïque de Bacalan	3 000 €	3 000 €		
Labarde atelier photos	Amicale Laïque de Bacalan	300 €	0 €		
Sensibilisation à la musique classique en faveur des jeunes et d'un public défavorisé en terme d'accession à la culture	Théâtre du pont tournant	4 000 €	3 000 €		
Axe 3 : Faciliter l'insertion sociale et professionnelle					
Alphabétisation	Association Familiale Laïque AFL	4 300 €	8 000 €		
Atelier d'apprentissage de la Couture	Association Familiale Laïque AFL	6 000 €	0 €		
Mécanique angélique	Le garage moderne	2 000 €	2 000 €		
Ateliers linguistiques pratiques de repérage dans l'environnement	Action Recherche Promotion ARP Société coopérative ouvrière de production	4 000 €	0 €		

QUARTIER BASTIDE BENAUGE

Axe 1 : Coordonner les offres de services, les rendre lisibles et accessibles à l'échelle du territoire

Point accueil écoute jeunes et parents Bastide	Association Rénovation GRICA	2 250 €	4 000 €		
Bastide en danse	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bastide Benauge)	3 000 €	5 000 €		
Etre élève, enfant en bonne santé à la Bastide	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bastide Benauge)	2 000 €	2 000 €	2 750 €	
Accompagnement à la scolarité	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bastide Benauge)	10 000 €	8 000 €		
Accompagnement à la scolarité	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bastide Queyries)	2 400 €	1 600 €		
Arts du cirque	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bastide Queyries)	3 500 €	4 500 €		
Vivre ensemble avec nos différences	Collège Jacques Ellul	1 700 €	1 700 €		
Comités de lecture ZEP Bastide	Collège Jacques Ellul	2 750 €	2 750 €		

Axe 2 : Mieux connaître le tissu associatif local, soutenir son développement et favoriser l'implication des habitants

Ecole multi sports + vacances sportives	Girondins Bordeaux Handball	2 000 €	2 000 €	3 025 €	
---	-----------------------------	---------	---------	---------	--

Clair de Bastide	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bastide Benauges)	3 500 €	3 500 €		
Education à l'image	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bastide Queyries)	900 €	900 €		
Axe 4 : Faciliter l'insetion sociale et professionnelle et favoriser l'implantation d'activités économiques					
Accès à l'emploi et la lutte contre les discriminations : une voie vers l'égalité des chances	Scop AIM Association d'insertion par la médiation	6 000 €	12 598 €		
Axe 5 : Accompagner la poursuite du projet urbain du quartier					
Histoire de la Bastide	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bastide Benauges)	3 500 €	1 500 €		
Familles au cœur de la mémoire collective	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bastide Queyries)	1 000 €	1 000 €		

QUARTIER CHARTRONS

Axe 1 : Favoriser le développement social et culturel du quartier

Multimédia	Centre Social et Familial Bordeaux Nord	2 000 €	2 000 €		
Questions de Parents	Centre Social et Familial Bordeaux Nord	1 500 €	7 500 €		
Actions culturelles	Centre Social et Familial Bordeaux Nord	3 000 €	9 000 €		
Accompagnement scolaire	Centre Social et Familial Bordeaux Nord	3 600 €	5 000 €		
Accès culture	Collectif de ressources bordonor	14 000 €	20 000 €		
Intervention quartier et manifestations ludiques	Association Interlude	5 000 €	0 €	5 500 €	5 000 €
Job web 2.09	Amicale Laïque Dupaty	2 000 €	2 000 €		
Combat pour une mémoire partagée	Amicale Laïque Dupaty	2 500 €	2 500 €		
Accompagnement scolaire	Amicale Laïque Dupaty	3 000 €	3 000 €		
Atelier Danse toutes mobilités Projet « Handidanse »	Amicale Laïque Dupaty	1 500 €	1 500 €		
Parlez on tourne	Le dessous des balançoires	0 €	2 500 €		

Axe 3 : Soutenir et faciliter l'insertion sociale et professionnelle

Atelier d'insertion Sociale	Centre Social et Familial Bordeaux Nord	5 000 €	10 000 €		
Alphabétisation / FLE	Centre Social et Familial Bordeaux Nord	0 €	12 000 €		

Insertion Professionnelle des Femmes	Centre Social et Familial Bordeaux Nord	4 000 €	6 000 €		
Auto-réhabilitation accompagnée de logements	Compagnons Bâisseurs Aquitaine	13 000 €	0 €		13 000 €
Accompagnement, conseil et suivi des porteurs de projet de création/reprise d'une entreprise	Maison de l'Initiative et Entrepreneuriat MIE	1 000 €	0 €		
Accompagner les entrepreneurs à l'essai dans le cadre d'une couveuse	Maison de l'Initiative et Entrepreneuriat MIE	2 000 €	4 000 €		

QUARTIER GRAND-PARC

Axe 2 : Développement social

Grand Parc en fête	Migrations Culturelles Aquitaine Afrique MC2A	6 000 €	4 000 €		
Les totems du Grand Parc	ALIFS Association du Lien Interculturel Familial et Social	3 000 €	0 €		
Accompagnement à la scolarité	Maison de quartier Chantecler Sporting Chantecler Bordeaux nord Lac	3 000 €	2 000 €		
Classe cinéma	Le dessous des Balançoires	1 500 €	1 500 €		
Cinéma dans les quartiers nord de Bordeaux	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Grand Parc)	1 200 €	1 200 €		
Accompagnement scolarité primaire/collège	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Grand Parc)	2 500 €	1 300 €		
Grand Parc en jeu	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Grand Parc)	1 000 €	1 000 €		1 000 €
Grand Parc en scène	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Grand Parc)	2 000 €	2 000 €		
Pratique artistiques interculturelles sur le quartier du Grand Parc	ALIFS Association du Lien Interculturel Familial et Social	2 000 €	1 000 €		
Du scolaire aux accompagnements	GP INTENCITE Centre Social et culturel du Grand Parc	3 000 €	2 000 €		
Agir ensemble contre	GP INTENCITE	3 500 €	5 000 €		

les exclusions	Centre Social et culturel du Grand Parc				
Le lien et le livre	GP INTENCITE Centre Social et culturel du Grand Parc	2 500 €	2 500 €		
Développement du quartier, cadre de vie et actions citoyennes	GP INTENCITE Centre Social et culturel du Grand Parc	3 500 €	2 000 €		
Atelier couture – création - customisation	GP INTENCITE Centre Social et culturel du Grand Parc	2 000 €	2 000 €		
Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité	GP INTENCITE Centre Social et culturel du Grand Parc	2 500 €	3 000 €		
"CACIS le Blog"	Centre d'Accueil Consultation Information Sexualité CACIS	1 000 €	0 €		

QUARTIER DU LAC – AUBIERS

Axe 1 : Favoriser la tranquillité publique et renforcer les actions de prévention

lien social et insertion par le sport	Association Promotion Insertion Sport APIS	2 700 €	5 000 €	6 188 €	
Chantier jeune	Centre de loisirs des jeunes de la Gironde CLJ Gironde	800 €	1 200 €		
Animateur relais	Centre de Loisirs Jeunes de la Gironde CLJ Gironde	0 €	0 €	2 750 €	
Ouverture de créneaux spécifiques	Stade Bordelais section BMX	1 500 €	1 500 €	2 200 €	
Accompagnement des jeunes du quartier du lac sur des compétitions	Stade Bordelais section BMX	300 €	300 €		
Apprendre à vivre (médiation animale)	Association Résilienfance	0 €	1 000 €		
Bourse loisirs jeunes	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Lac)	1 200 €	1 200 €		
Mise en place d'activités socio-éducatives et culturelles en faveur des jeunes et leur famille	AIADE Agence Internationale d'Appui au Développement de l'Enfance	1 500 €	1 500 €		

Axe 2 : Renforcer la qualité de vie quotidienne et favoriser le lien social

Ecole des Femmes	Mana	0 €	20 000 €		
Ateliers d'échange et de rencontres artistiques et cultures	Urban Vibration School	1 000 €	1 000 €		
Festival de l'été	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Lac)	3 000 €	3 000 €		

Ateliers artistiques	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Lac)	2 000 €	2 000 €		
Animation de la plage publique du lac	ABC Association Bacalan Claveau	3 000 €	2 000 €		
Animation estivale de la plage du Lac	Centre de voile de Bx Lac	2 000 €	2 000 €		
Enseignement d'activité physique adaptée pour les femmes sensible à la prise de poids d'un quartier défavorisé et pluriethnique de Bx Lac « Les Aubiers »	PROF'APA	580 €	580 €		
La Cabane	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Lac)	2 000 €	6 000 €		
Accompagnement scolaire	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Lac)	6 500 €	5 000 €		

Axe 3 : Renforcer les actions en matière d'insertion sociale et professionnelle

Expression et image de soi	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Lac)	1 500 €	0 €		
"Ils accompagnent"	Cap citoyenneté	2 000 €	2 000 €		
deux frères "Djamel et Zack"	Cap citoyenneté	1 000 €	1 000 €		
Apprentissage des savoirs de base	ZEKI	3 765 €	3 765 €		

Axe 4 : Poursuivre la réflexion sur le devenir du quartier dans la ville

Aubiers : utopie en béton. Film sur l'histoire et la mémoire du quartier	Cap citoyenneté	1 000 €	1 000 €		
Ateliers socio-linguistique d'accompagnement de la famille	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Lac)	1 250 €	0 €		1 250 €

QUARTIER SAINT-JEAN / BERCIER / CARLE VERNET

Axe 2 : Renforcer les services et les actions de proximité

Le Café Familles	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bordeaux-Sud)	2 500 €	0 €	2 200 €	2 500 €
Accompagnement à la scolarité primaire	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bordeaux-Sud)	1 656 €	1 656 €		
Accompagnement à la scolarité collège	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bordeaux-Sud)	560 €	700 €		
Alphabétisation et insertion sociale et culturelle	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bordeaux-Sud)	2 000 €	0 €		2 000 €
Les mains d'or	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bordeaux-Sud)	2 570 €	0 €		
Connecti'sud	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bordeaux-Sud)	2 100 €	2 100 €		
Accompagnement à la scolarité	Astrolabe	7 400 €	10 400 €	6 875 €	
Accompagnement à la scolarité	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Argonne)	5 500 €	5 500 €		
Initiation et sensibilisation à la pratique du skate	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Argonne)	3 000 €	0 €		

Belcier on y est	Phénix de Belcier	1 500 €	1 500 €		
Journal de quartier « ça gazette dans le coin »	Association « Ça gazette dans le coin »	1 250 €	0 €		
Expérimentation Plateforme multiservices à vocation commerciale d'association intermédiaires	Allo Services Bordeaux	2 000 €	2 500 €		
Axe 4 : Poursuivre l'accompagnement de la restructuration urbaine du quartier et l'amélioration du cadre de vie					
Un quartier qui bouge	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bordeaux-Sud)	2 250 €	2 000 €		
Atelier des bains douches	Association atelier des Bains douches	2 500 €	2 000 €		
"J'habite où ?"	Tout Nouveau Théâtre TNT	1 000 €	0 €		
Auto-réhabilitation accompagnée de logements	Compagnons Bâtisseurs Aquitaine	0 €	0 €		13 000 €

QUARTIER SAINT-MICHEL

Axe 1 : Accompagner le renouvellement urbain du quartier

Quartiers partagés	REESOM Regroupement d'Éducateurs à l'Environnement du Sud-Ouest et du Monde	2 500 €	2 500 €		
--------------------	--	---------	---------	--	--

Axe 2 : Favoriser l'intégration et la cohésion sociale

Ensemble, place André Meunier	Les P'tits Gratteurs	5 500 €	5 000 €		
Médiation sociale et culturelle Alpha-insertion sociale et économique	Promo Femmes	4 000 €	35 000 €		
Insertion des personnes immigrées et de leurs familles	Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés ASTI	1 500 €	agglo		
Il était une fois Saint- Michel	Association du Lien Interculturel Familial et Social ALIFS	1 500 €	agglo		
Festival- Rendez vous conte et sensibilisation	Association des Arts de la Parole Interculturelle	0 €	6 000 €		
Village St Michel Service d'insertion Sociale et d'accompagnement vers l'emploi	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Saint-Michel)	8 627 €	14 000 €		
L'atelier du CALK	CALK Comité Animation Lafontaine Kleber	6 500 €	8 000 €		
Accompagnement à la scolarité	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Saint-Michel)	7 000 €	8 000 €		

La causerie des parents	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Saint-Michel)	3 000 €	3 000 €		
Ateliers d'accompagnement au départ en vacances	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Saint-Michel)	1 500 €	1 000 €		1 500 €
Un parcours culturel	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Saint-Michel)	2 000 €	2 000 €		
Axe 3 : Favoriser la tranquillité publique et renforcer la prévention					
Compilation et tournée "So hip hop Jaime conscience du sud "	Association So'JAIME	3 000 €	3 000 €		
Rompres l'isolement, informer, lutter contre les discriminations pour contribuer à la cohésion sociale	Maison des femmes	0 €	Agglo		

MULTISITES

Action de préparation et de placement à l'emploi	B2E Bordeaux Entreprise Emploi	8 000 €	0 €		
Actions de jardinage urbain et accompagnement des jardins familiaux	Jardins d'aujourd'hui	5 000 €	2 000 €		
Festival Cinésites	Jean Vigo Evénements	8 800 €	2 000 €		
Passe muraille	Bruit du frigo	10 000 €	14 500 €	4 650 €	
Prévention des impayés et Suivi Energétique	CREAQ Centre Régional d'Eco-énergétique d'Aquitaine	2 000 €	2 000 €		
Volontariat Etudiant et Solidarité	AFEV Association de la Fondation Etudiante pour la Ville	1 500 €	1 300 €		
Musiques et Quartiers	Parallèles Attitude Diffusion PAD/ Rock School Barbey	5 000 €	5 000 €		
Ma voix et toi	Opéra National de Bordeaux	0 €	3 500 €	4 700 €	
Demandez l'impossible, Printemps des poètes	Théâtre des Tafurs	3 000 €	3 000 €		
A l'écoute de la sono mondiale	Musique de nuit diffusion	5 000 €	0 €		
L'épicerie, animation du projet	Association l'Epicerie	3 000 €	0 €		
Accueil et envoi de volontaires	Compagnons Bâtisseurs Aquitaine	3 000 €	2 000 €		
Artmada	Peindre Le Désert en Vers PLDV	4 000 €	3 500 €		

Bordeaux nord d'un quartier à l'autre	La Boulangerie	4 500 €	4 500 €		
Un écrivain public pour tous	Atelier Graphite	4 000 €	4 000 €		
Intégration familles et femmes d'origine étrangères action socio sanitaire	Réseau Paul Bert	0 €	2 000 €		
Alpha FLE, lutte contre les discriminations	Réseau Paul Bert	0 €	5 000 €		
Permanence d'accès au droit du CIDFF Gironde MJD Bordeaux nord	Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles de la Gironde CIDFF	0 €	1 500 €		
Action de formation linguistique et d'accompagnement à l'insertion professionnelle	Centre social Foyer fraternel	0 €	10 000 €		
Accès aux droits et à la citoyenneté	Association du Lien Interculturel Familial et Social ALIFS	0 €	14 500 €		
TRANQUILLITE PUBLIQUE					
Permanences d'accès au droit : information et orientation juridique	Association Infodroits	6 100 €	7 500 €		
Préformation au passage du Brevet de Sécurité Routière	Pour une route sûre	576 €	0 €		
TOTAL		422 084	489 195	47 713	40 750

SUBVENTION COMMUNALE
CONTRAT URBAIN DE COHESION
SOCIALE
CONVENTION DE PARTENARIAT
ENTRE LA VILLE DE BORDEAUX
ET L'ASSOCIATION

« Entre

La Ville de Bordeaux, représentée par son maire, Monsieur Alain JUPPE, habilité aux fins des présentes par délibération n° du Conseil Municipal du et reçue à la Préfecture de la Gironde le .

Et

L'association , représentée par Monsieur , Président, autorisé par les statuts de l'association

EXPOSE

La politique générale d'aide aux associations de la Ville de Bordeaux fait l'objet de conventions de partenariat qui définissent les objectifs et les moyens de l'association, les conditions matérielles et financières de l'aide apportée par la Ville, ainsi que les engagements des deux parties.

CONSIDERANT

Que l'association , domiciliée , dont la déclaration de création a été reçue en préfecture de le exerce une activité qui a pour but de

IL A ETE CONVENU

ARTICLE 1 : Activités et projets de l'Association

L'association s'assigne au cours de l'année la poursuite de l'action suivante: « »

ARTICLE 2 : Mise à disposition de moyens

La Ville de Bordeaux s'engage à mettre à disposition de l'Association, dans les conditions figurant à l'article 3 :

▪ une subvention de	€ correspondant à la participation de la Ville.
▪ Une subvention de	€ correspondant à la participation de l'ACSE Départementale.
Ou	
▪ une subvention de	€ correspondant à la participation de la Ville.

Ou	
▪ une subvention de	€ correspondant à la participation de l'ACSE Départementale.
Ou	
▪ une subvention de	- € correspondant à la participation de la CAF.

ARTICLE 3 : Conditions d'utilisation de l'aide

L'association s'engage à utiliser les moyens mis à disposition par la Ville de Bordeaux dans les conditions suivantes :

- Ces subventions seront utilisées pour la réalisation des objectifs décrits et fixés dans le cadre du dossier de demande de subvention du CUCS 2009.

ARTICLE 4 : Mode de règlement

Les subventions prévues à l'article 2 seront versées par la ville de Bordeaux en 3 versements :

- **A la signature de la convention :**
- € pour la part Ville (80% de la subvention)
- € pour la part ACSE Départementale (totalité de la subvention)

- Au vu du bilan intermédiaire.
- € pour la part Ville (20 % de la subvention)

ou

- **A la signature de la convention :**
- € pour la part Ville (80% de la subvention)
- Au vu du bilan intermédiaire.
- € pour la part Ville (20 % de la subvention)

ou

- **A la signature de la convention :**
- € pour la part ACSE Départementale (totalité de la subvention)
- -une subvention de € correspondant à la participation de la CAF.

Ces subventions seront créditées au compte de l'association n° Etablissement

ARTICLE 5 : Conditions générales

L'Association s'engage :

- 1) à pratiquer une liberté d'adhésion et d'éligibilité de l'ensemble de ses membres à ses instances dirigeantes,
- 2) à déclarer sous 3 mois à la Ville toute modification remettant en cause ses liens avec le territoire de la commune de Bordeaux,
- 3) à déclarer sous 3 mois à la Ville de Bordeaux tous changements intervenus dans son conseil d'administration,
- 4) à ne pas reverser tout ou partie de la subvention à d'autres associations, sociétés, collectivités ou personnes de toute nature,
- 5) à adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au plan comptable général,
- 6) à restituer à la Ville les sommes éventuellement non utilisées,
- 7) à rappeler sur l'ensemble de ses outils d'information ou de communication et sur les supports qu'elle estimera les plus adaptés, l'aide que lui apporte la mairie, soit sous la forme de la présence du logo municipal, soit sous la forme du texte suivant :

« Association soutenue par la Mairie de Bordeaux »

Le logo est à retirer à la Direction de la Communication qui devra également être destinataire de la totalité des éléments de communication ou d'information externe de l'association (affiches, plaquettes, dossiers de presse,...).

ARTICLE 6 : Condition de renouvellement

La présente convention est conclue pour la période fixée à l'article 1. Toute reconduction tacite est exclue. Le cas échéant, une nouvelle convention devra intervenir pour une nouvelle période.

ARTICLE 7 : Condition de résiliation

En cas de non respect par l'Association de l'une des quelconques dispositions prévues aux présentes, la convention pourra être résiliée de plein droit par la Ville de Bordeaux, à l'expiration d'un délai de 15 jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant la mise en demeure. La présente convention sera résiliée de plein droit sans préavis, ni indemnité en cas de redressement ou de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire de l'association.

ARTICLE 8 : Contrôle de la Ville sur l'Association

Conformément à l'article L1611 – 4 du Code général des collectivités territoriales, l'association s'engage à communiquer aux fins de vérification par des délégués mandatés par le maire :

- une copie certifiée de son budget,
- une copie certifiée de ses comptes (bilans et compte de résultat) pour l'exercice écoulé (la certification doit se conformer aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment les décrets du 27/03/1993 et 01/03/1984) ;
- tous documents faisant connaître les résultats de son activité,
- un bilan intermédiaire et un bilan définitif de son action

ARTICLE 9 : Droits de timbre et d'enregistrement

Les frais éventuels des présentes seront à la charge de l'Association

ARTICLE 10 : Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile, à savoir :

- Par la Ville de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville
- Par l'association

Fait à Bordeaux en 2 exemplaires, le .

Pour la Ville de Bordeaux	Pour l'Association
LE MAIRE	LE PRESIDENT